

Paris, le 16 décembre 2013

**Publication des données bancaires dans le cadre
de l'exercice de transparence européen**

Dans le prolongement des exercices précédents de stress test et de recapitalisation menés en 2011 et 2012, l'Autorité Bancaire Européenne a collecté des données destinées à être publiées. Cet exercice contribue au renforcement de la discipline de marché et vise à dissiper les doutes sur les expositions des banques européennes.

Les données publiées détaillent, pour les arrêtés du 31 décembre 2012 et du 30 juin 2013 :

- la composition des fonds propres prudentiels ;
- la composition des risques pondérés ;
- les montants d'expositions souveraines ventilés par pays et par maturité ;
- les risques de crédit par catégorie d'exposition ;
- les risques liés aux opérations de marché et de titrisation.

Il ne s'agit en aucun cas d'un test de résistance, ces informations n'incluent par conséquent aucune composante de « stress ».

Les 4 banques françaises suivantes ont été soumises à l'exercice – BNP Paribas, Groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole et Société Générale.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site de l'Autorité bancaire européenne en suivant le lien : <https://www.eba.europa.eu/risk-analysis-and-data/eu-wide-transparency-exercise>